Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 50 (1924)
Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cisaillement maximum et d'égal cisaillement effectif maximum, ainsi que les lignes isostatiques et les lignes de glissement.

Le tracé de ces courbes est donné ci-dessus pour un barrage dont les caractéristiques sont les suivantes :

$$H = 90 \text{ m.}; \quad n = 0{,}05; \quad m = 0{,}70$$
$$\Delta = 2450 \text{ kg/m}^3$$

Concours pour l'étude des plans du Pénitencier de Bochuz.

(*Suite* [1].)

N° 22. *Espérance.* — Implantation et orientation bonnes.

Les voies de déchargement ne répondent pas à leur but. Le groupement des quartiers est très bon, bien que l'infirmerie, la boucherie et la buanderie disposées en bâtiments isolés soient une grosse faute au point de vue de l'exploitation.

Les relations entre les services administratifs et le cellulaire sont bien comprises.

Les cellules de travail placées le long des ateliers présentent l'inconvénient de leur prendre le jour d'un côté, jour qui leur est absolument nécessaire.

L'emplacement des lavabos du cellulaire n'est pas propice à la surveillance.

Le groupement et la distribution de la cuisine et des réfectoires est bon ainsi que l'idée de la cour devant le réfectoire des colons, mais le plan en est mal composé.

L'architecture déplorable ne correspond malheureusement pas aux qualités du plan.

Cube élevé de 55,619 m³.

Projet dont l'idée générale se rapproche le plus de l'économie d'un pénitencier de type agricole. *(A suivre.)*

[1] Voir *Bulletin technique* du 11 octobre 1924, page 271.

CONCOURS POUR LE PÉNITENCIER DE BOCHUZ

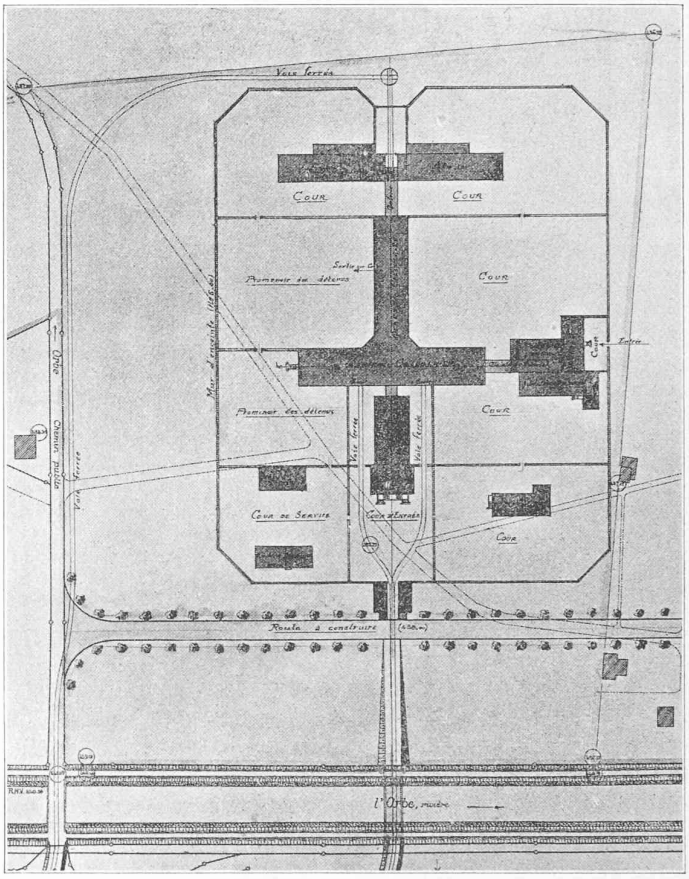

Plan de situation. — 1 : 3000.

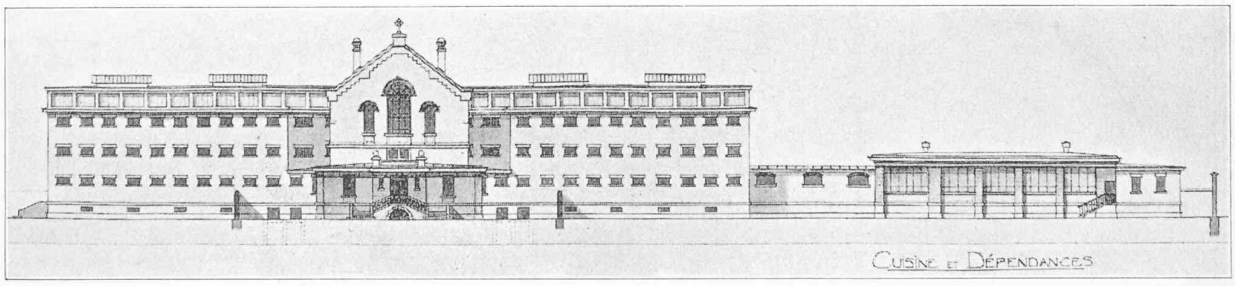

Façade sud-est. — 1 : 800.

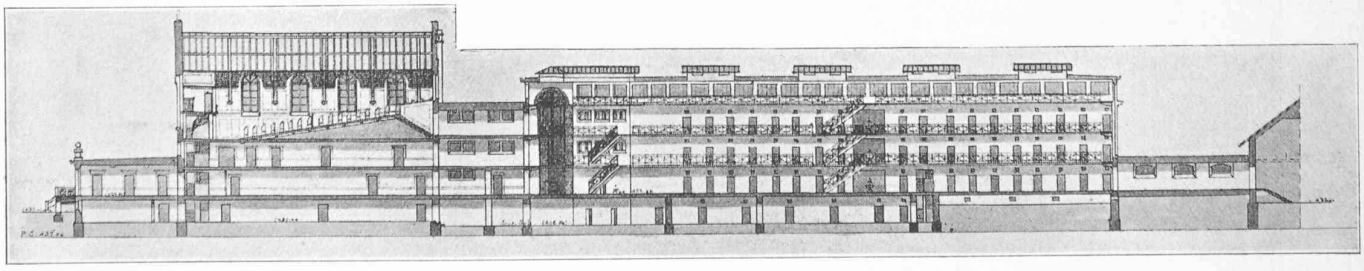

Coupe longitudinale. — 1 : 800.

IIIme prix : projet « Espérance », de M. *Ch. Borgeaud*, architecte, à Lausanne.

CONCOURS POUR LE PÉNITENCIER DE BOCHUZ

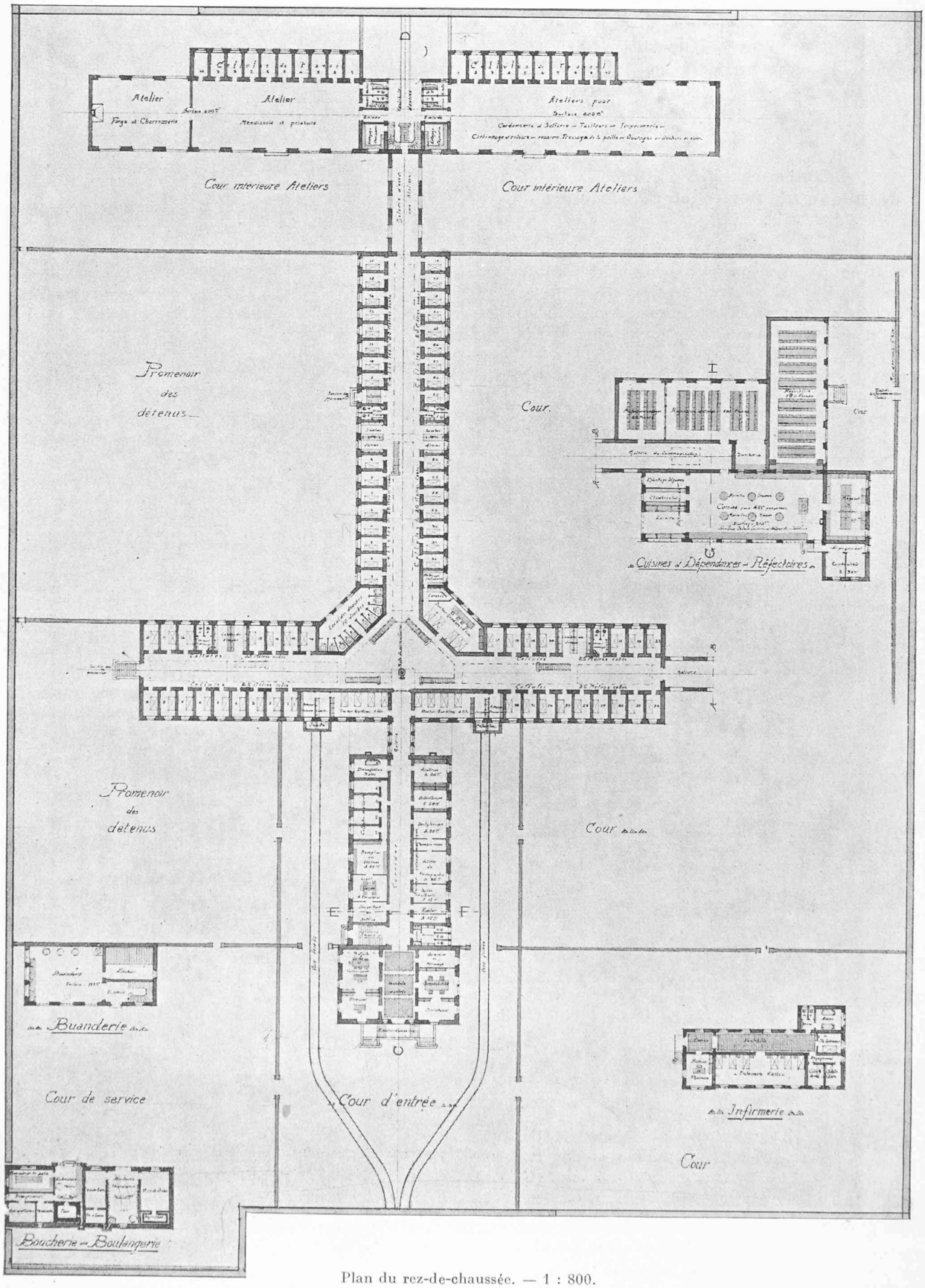

Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.

IIIme prix : projet « Espérance », de M. *Ch. Borgeaud*, architecte, à Lausanne.

CONCOURS POUR LE PÉNITENCIER DE BOCHUZ

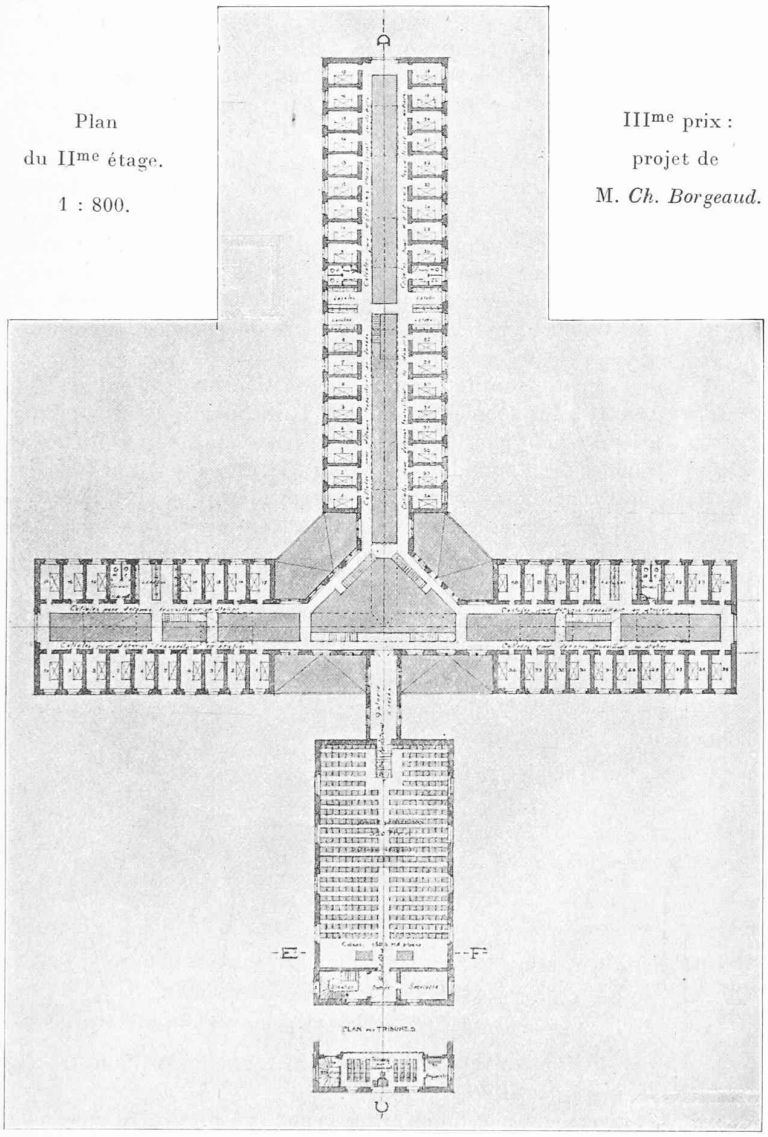

Plan du IIme étage. 1 : 800.

IIIme prix : projet de M. *Ch. Borgeaud.*

La surveillance de la température dans les installations de chaudières.

La question de la mesure des températures dans les installations de chauffage n'a jamais été étudiée d'une façon aussi complète qu'à l'heure actuelle. Beaucoup de voix ont signalé le faible rendement et le coût des installations de chauffage et déjà avant la guerre, on a cherché autant que possible à réaliser des économies dans la consommation du charbon. Cependant toute l'attention n'a été réellement concentrée sur ce domaine que lorsque les nécessités économiques ont exigé un rendement maximum dans l'utilisation du charbon pour pouvoir faire face aux difficultés d'importation.

Dans les numéros 17 et 18 du périodique *Siemens* il a été question dans un article sur « Les installations de chauffage », de ces différents modes de récupération de chaleur. Il est certain que dans une installation de ce genre une économie sensible peut déjà être réalisée par le fait de l'utilisation de calories qui allaient être perdues. Mais quel que soit le mode de chauffage, le véritable but économique n'est atteint que lorsque l'on peut maintenir aussi constante que possible la température des locaux. Ceci ne peut être obtenu que lorsque l'on fait usage de thermomètres placés dans chaque local, fournissant l'indication continue de la température qui doit être maintenue ni trop basse ni trop haute par égard aux ouvriers aussi bien que pour le rendement de leur travail, car il est à considérer qu'à une température trop élevée de 2 à 3° dans chaque local correspond en pure perte une somme sensible de calories. Le contrôle de la température des différents locaux d'une usine peut être fait avec des thermomètres à mercure, quoique leur emploi ne soit guère pratique ; par contre les thermomètres à résistance électriques (voir fig. 1) ont donné de meilleurs résultats, car ils présentent de gros avantages sur les précédents dont le principal est qu'ils peuvent être répartis dans chaque atelier tout en permettant de n'avoir qu'un seul poste de mesure. Il n'est donc plus nécessaire au chauffeur pour relever les indications de chaque thermomètre de se déplacer dans chaque atelier. Ceci est réalisé par le fait que la partie sensible aux variations de température, soit le thermomètre à résistance et l'appareil indicateur, peuvent être montés à distance l'un de l'autre ; tandis que le thermomètre à résistance se placera dans le local dont on désire connaître la température, l'appareil indicateur (fig. 2) sera placé soit dans le local spécial de la chaufferie soit dans le local de service de l'installation de chauffage.

L'indication continue de la température pour une ou deux places de mesure nécessite pour chacune d'elles un appareil indicateur, mais en général telles ne sont pas les nécessités et l'indication successive de chaque poste de mesure remplit exactement le but désiré ; dans ces conditions 30 thermomètres à résistance et plus, peuvent être raccordés à un seul instrument indicateur. Le tableau de mesure comprend à cet effet des commutateurs à bouton à pression reliés à chaque poste de mesure.

En poussant à fond sur un des boutons on met en communication le poste de mesure correspondant avec l'instrument indicateur qui fournira l'indication de la température dudit thermomètre aussi longtemps que l'on n'aura pas pressé sur un autre bouton pour connaître la température d'une autre place, ou pressé sur un bouton spécial pour l'arrêt des indications. Ainsi donc il sera possible au chauffeur de

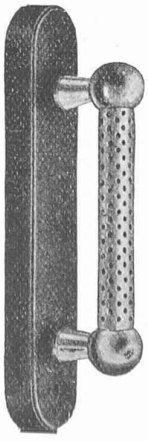

Fig. 1. Thermomètre à résistance.

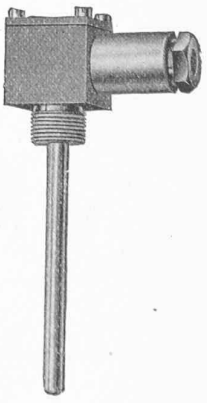

Fig. 3. Thermomètre pour insertion dans canalisations et réservoirs.